



**LES GRANDS PROJETS NE SE RÉALISENT JAMAIS SEULS**



## Formation économique, sociale et environnementale des élus du CSE

| Effectif<br>(Nombre de salariés) | Nombre de Titulaires | Effectif<br>(Nombre de salariés) | Nombre de Titulaires |
|----------------------------------|----------------------|----------------------------------|----------------------|
| 11 à 24                          | 1                    | 1500 à 1749                      | 20                   |
| 25 à 49                          | 2                    | 1750 à 1999                      | 21                   |
| 50 à 74                          | 4                    | 2000 à 2249                      | 22                   |
| 75 à 99                          | 5                    | 2250 à 2499                      | 23                   |
| 100 à 124                        | 6                    | 2500 à 2999                      | 24                   |
| 125 à 149                        | 7                    | 3000 à 3499                      | 25                   |
| 150 à 174                        | 8                    | 3500 à 3999                      | 26                   |
| 175 à 199                        | 9                    | 4000 à 4249                      | 26                   |
| 200 à 249                        | 10                   | 4250 à 4749                      | 27                   |
| 250 à 399                        | 11                   | 4750 à 4999                      | 28                   |
| 400 à 499                        | 12                   | 5000 à 5749                      | 29                   |
| 500 à 599                        | 13                   | 5750 à 5999                      | 30                   |
| 600 à 799                        | 14                   | 6000 à 6999                      | 31                   |
| 800 à 899                        | 15                   | 7000 à 8249                      | 32                   |
| 900 à 999                        | 16                   | 8250 à 8999                      | 33                   |
| 1000 à 1249                      | 17                   | 9000 à 9999                      | 34                   |
| 1250 à 1499                      | 18                   | 10000                            | 35                   |

### Pourquoi suivre une Formation CSE ?

Le Code du travail prévoit que les élus du Comité social et Économique, ont l'obligation de se former lors de leur 1<sup>er</sup> mandat ainsi qu'à chaque renouvellement de celui-ci.

Pour que cette formation ne soit pas qu'une « obligation » Le Periscop propose des formations à la carte permettant de maîtriser les enjeux et leur rôle d'élu lors des prises de décision de leur direction.

- S'approprier son rôle, ses missions, d'élu du CSE
- Préparer et réussir ses réunions CSE
- Connaître ses droits et devoirs pour assurer son mandat
- Connaître le fonctionnement et les moyens du CSE
- Acquérir les mécanismes de base de la comptabilité et de l'analyse financière
- Se positionner comme acteur du dialogue social au service des salariés
- Identifier précisément la place du CSE dans les négociations collectives

### Qui décide de la formation ?

Les élus titulaires dans les entreprises d'au moins 50 salariés Élus pour la 1<sup>ère</sup> fois et lors du renouvellement du mandat font leur demande de congé FESE à leur employeur qui ne peut en principe pas refuser.

Cela ne signifie pas que les suppléants du CSE ou que les moins de 50 ne peuvent pas se former.

C'est le CSE qui choisit sa formation

### Qui paye ?

Le financement de la formation est pris en charge par le CSE et par l'employeur.

- Le CSE prend en charge les frais de formation sur son budget de fonctionnement.
- L'employeur rémunère le temps de formation FESE (économique, sociale et environnementale) comme du temps de travail. Le temps des formations transverses peut être pris sur les heures de délégation.



## Formateurs experts CSE :

Une formation où 2 intervenants complémentaires vous apportent leur expertise :

#### Frédérique DOLBEAU

- Experte paye et droit du travail,

**Ex-élu titulaire Déléguée Unique du Personnel (DUP)**

Pour structurer, éclairer sur les droits et devoirs du CSE

#### Olivier PIERRE

- Expert des données comptables et de l'analyse financière

**Créateur du jeu : Ouvre ta Boîte** qui a pour objectif de faciliter la compréhension et l'analyse des chiffres.



## Tarif selon le format de la formation

### INTER-ENTREPRISES :

(Formation regroupant plusieurs CSE) à partir de 350€ HT par jour dans nos locaux à St Nazaire.

### INTRA-ENTREPRISE -SUR-MESURE :

(Formation dédiée à votre CSE) à partir de 1 290€ HT par jour dans vos locaux et les dates sont à définir.

Nos formations sont entièrement adaptables à vos enjeux.  
N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis personnalisé ou pour plus d'informations